

Les mariages forcés constituent une réalité très mal connue.
« 70 000 adolescentes de 10 à 18 ans vivant en France sont menacées d'être unies contre leur gré à un homme par les liens du mariage » (selon les associations) avait indiqué à la presse, la secrétaire d'Etat à la Solidarité, Valérie Létard.

C'est une violence physique, morale et intrafamiliale.

Bien que les jeunes hommes soient également concernés par cette problématique, c'est une discrimination qui s'exerce en grande partie à l'encontre des femmes.

Pour l'année 2009, le gouvernement a lancé une campagne nationale de communication pour lutter contre les mariages forcés et les mutilations sexuelles qui concernent des dizaines de milliers de fillettes et de jeunes femmes en France.

Le Mouvement Français pour le Planning Familial mène depuis plusieurs années des actions d'information sur les droits des femmes et de prévention sur les questions liées à la sexualité. Notre pratique de terrain nous confronte aujourd'hui à des jeunes filles mineures ou majeures en rupture familiale pour des questions concernant des violences intrafamiliales, violences physiques, psychologiques, financières ainsi que des situations de mariages forcés.

Dans le cadre de ce colloque, la fédération régionale du Mouvement Français pour le Planning Familial propose un travail sur les mariages forcés afin de :

- Permettre une réflexion sur les mécanismes sociaux de cette problématique
- Sensibiliser et prévenir le public jeune
- Former les professionnels confrontés aux situations de mariages forcés.
- Informer sur les actions mises en œuvre pour lutter contre cette pratique.
- Mettre en place un réseau avec tous les acteurs concernés et/ou volontaire, afin de construire collectivement des réponses et des solidarités adaptées aux publics victimes de mariages forcés.

Colloque : « Réfléchir et agir contre les mariages forcés »

Modératrice : Joëlle Richard

Accueil des participants

9h30



Allocution d'ouverture



Mme Prizac, présidente de la Fédération Régionale du Mouvement Français pour le Planning Familial

Mme Jarmakowski, déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité

M. Le Président du Conseil Régional

M. Le Maire de la Mairie d'Ingré

10h00

10h30



Projection du Film « L'Eté de Noura »



Justine Rocherieux

GAMS : Groupe femmes pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles

- Mariages arrangés, forcés, précoces... de quoi parlons nous ?

- Définition du mariage forcé.

- Les conséquences des mariages forcés.



Christine Jama

Juriste et directrice de l'association « Voix de Femmes »

Les dispositifs de lutte contre les mariages forcés : droit commun et protection spécifique en France et dans les pays d'origine.

Echange avec le public.

12h30



Pause repas



13h45



Karima

Présidente de l'association « Insoumise et dévoilée » en Belgique

Présentation de l'association et témoignage.



Latifa Drif

Conseillère Conjugale et Familiale au Planning Familial de Montpellier.

Expérience d'un réseau de lutte contre les mariages forcés dans l'Hérault.

15h30



Echange avec le public.

Perspectives régionales et départementales

16h30



Clôture du colloque